

LE JOUR
4 JANVIER 1944

CORRESPONDANCE

A la suite de notre article : "En marge d'une homélie", nous avons reçu de quelqu'un qui sait "vivre intensément" la jolie lettre qu'on va lire. Retenons au préalable qu'une définition satisfaisante des "loisirs" et de "l'oisiveté" mettrait tous les moralistes d'accord. Un contemplatif n'est pas un oisif, non plus qu'un conteur ou un poète. Et nous ne placerons, en ce qui nous concerne, aucune activité au-dessus d'une méditation étoilée sur la divinité ou sur les "espaces infinis" de Pascal. Nous sommes donc bien d'accord. Ce n'est pas le sommeil qu'on interdit. Ce ne sont pas les travaux forcés que l'on défend. Le désordre contre lequel on s'élève n'est pas autre chose qu'un désordre de l'âme manifesté par des gestes sans noblesse.

Michel Chiha

"Le loisir voilà la plus grande et la plus belle conquête de l'homme..."

"L'homme d'action est un terrassier. Le moindre conteur remue plus de vie qu'un conquérant..."

"Les pensées sont faites pour être pensées et non pour être agies..."

Voilà quelques remarques de Rémy de Gourmont qui semblent faire un juste pendant à l'appel au travail lancé par "Le Jour" d'avant-hier. Rémy de Gourmont dit aussi : "Nous en sommes arrivés à regarder le labeur non seulement comme honorable mais comme sacré alors que ce n'est qu'une nécessité triste...". Réservez notre opinion sur la prétendue "tristesse" de cette nécessité. Ajoutons : "Le travail peut chômer, mais non pas l'état d'âme d'un jour de fête qui est celui du noble repos. Cet état d'âme au surplus, n'est que plus proche de l'état du juste et de l'ami de Dieu, qui est une fête perpétuelle."

Excusez cette érudition. Elle est entièrement tirée de quelques pages de Sertillanges, lues - par quelle étonnante coïncidence ? - peu après votre réquisitoire contre l'oisiveté. Notre auteur cite aussi La Bruyère qui avait déjà observé : "Il ne manque à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire, être tranquille s'appelât travailler."

Aussi bien il faut s'entendre sur le sens des mots, sur le loisir et sur l'oisiveté. "Le Jour" s'en prend aux oisifs, c'est-à-dire, à "ceux-là qui ont les moyens de se laisser vivre et qui en abusent". Les malheureux ! "Leurs plaisirs irritent la cité", dit "Le Jour". Ils les irritent eux-mêmes pour commencer. Et ce n'est qu'un commencement. N'oublions pas le désespoir qui est au bout de toutes ces choses.

A l'intention de ceux qui pourraient en faire leur profit, livrons, en vrac, ces réflexions toujours empruntées à Sertillanges : "On confond quelquefois le loisir avec le

désœuvrement, le farniente et le vide ; d'autres fois avec une agitation factice qui est censée faire diversion au travail. Le loisir n'est ni ceci ni cela ; il est une détente, un déliement des contraintes professionnelles, une remise du sujet à sa propre initiative pour l'emploi de ses facultés ou l'arrêt relatif de leur fonctionnement".

Et encore : "Un autre aspect du loisir, c'est qu'il peut être un recueillement, une décantation et une mise en ordre, une reprise d'équilibre après les obsessions et les secousses de la vie active, et qu'ainsi il permet une meilleure possession de soi."

Cela évidemment nous éloigne quelque peu de ceux qui cherchent dans un poker réparateur et fortement alcoolisé, une diversion aux maquignonnages et aux reventes de la journée.

Et voici une conclusion qui mérite qu'on y réfléchisse : "notre meilleure création est nous-mêmes, et le loisir la permet de préférence au travail, quand le travail ne crée que du mortel."